

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 31 MAI 2021

Objet : **ANIMATEUR POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE**

Membres élus présents : MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – BUGAUD – MME DELLABLANCHE – MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA – GALLET – JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON – MERCIER - MME NALLET – MM. PENON - PRADEL – VERNE -
Membres associés présents : MME BUTILLON – MM. DUCLOS-COLAS –PIDOU – MME PREVALET – M. VIALLO

Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire

La Chambre porte, depuis août 2020, le poste d'Animateur du commerce de Bourg-en-Bresse.

Ce poste en CDD annuel arrive à échéance au 17 août prochain. Il est tenu actuellement par Pierre Novier.

Le poste est cofinancé par l'union commerciale et la Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse et le FISAC.

Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur la fin 2021 et l'année 2022

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire, autorise le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur la fin de l'année 2021 et l'année 2022.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	18
- Nombre de voix pour	18
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-Président



Patrice FONTENAT
Président

